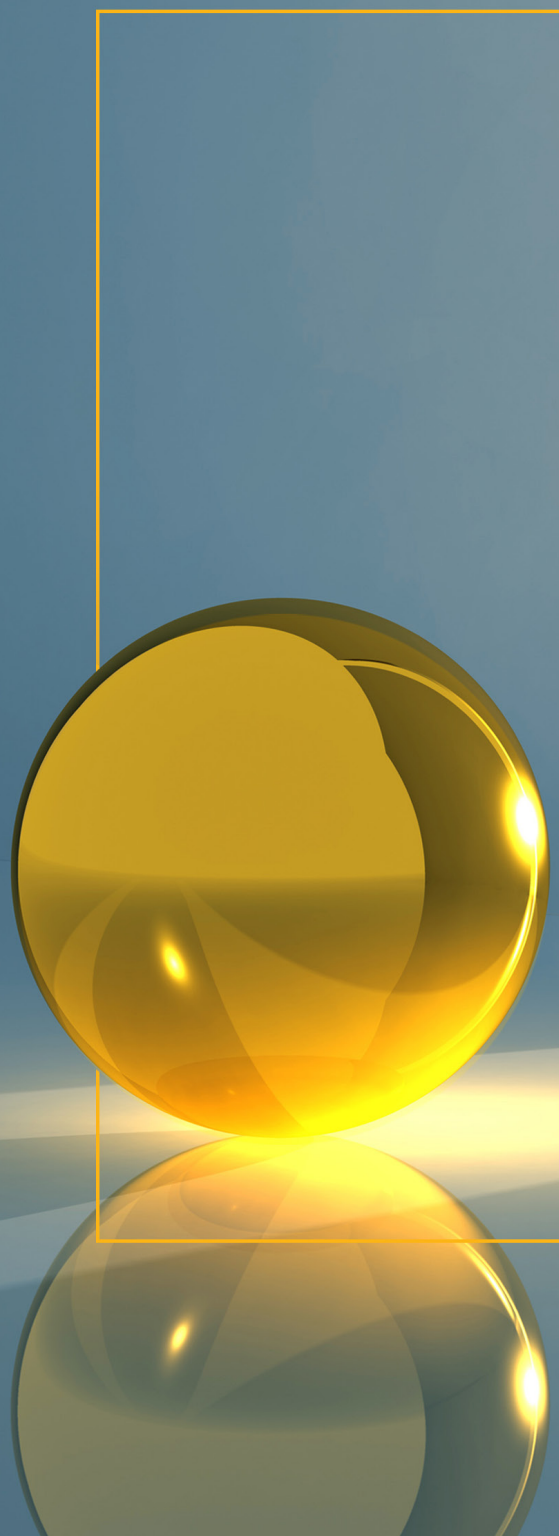




# Introduction aux fonds communs de placement non traditionnels

FIDELITY INVESTMENTS



## Table des matières

### **1 Qu'est-ce qu'un placement non traditionnel?**

1 Catégories d'actifs

### **2 Les changements à la réglementation ouvrent la voie aux particuliers**

2 Le meilleur de deux mondes

### **2 Les avantages des stratégies de fonds de couverture**

2 Possibilités accrues de tirer parti d'autres sources d'alpha

3 Diversification du portefeuille

4 Protection en période de tumulte des marchés

### **6 Éléments à prendre en considération**

### **7 Annexe**

7 Principaux outils des fonds communs de placement non traditionnels

10 Principales stratégies des fonds communs de placement non traditionnels

### **12 Définition des indices**

## QU'EST-CE QU'UN PLACEMENT NON TRADITIONNEL?

La demande pour des actifs non traditionnels connaît un grand essor depuis une dizaine d'années, dans un contexte où les projections de rendement des placements traditionnels sont en baisse et où les investisseurs, de plus en plus avisés, sont soucieux de compléter leur portefeuille et d'obtenir de meilleurs rendements ajustés au risque. Selon Preqin, fournisseur de données financières sur le marché des actifs non traditionnels, l'actif géré par l'industrie mondiale des placements non traditionnels (notamment les fonds de couverture privés) est passé, entre 2008 et 2019, de 3 100 milliards de dollars à 10 300 milliards de dollars<sup>1</sup>. Selon les projections de Preqin, cette somme atteindra 14 000 milliards de dollars d'ici 2023<sup>2</sup>.

Étant donné leur complexité et leur illiquidité relatives, les actifs non traditionnels sont principalement accessibles aux investisseurs institutionnels et aux investisseurs bien nantis, plutôt qu'aux particuliers. Les investisseurs institutionnels peuvent mettre en place leurs propres ressources de gestion de placements non traditionnels ou en confier la responsabilité à des sociétés de gestion de capitaux spécialisées. Voici un aperçu des principales catégories d'actifs offertes dans le cadre des placements non traditionnels.

## CATÉGORIES D'ACTIFS

**Capital-investissement** : Investissements directs dans des sociétés, généralement sous forme de participation majoritaire, que les gestionnaires s'efforcent de faire fructifier en améliorant l'exploitation ou la croissance de l'entreprise. Habituellement, ces placements ont recours à un levier financier allant de moyen à élevé.

**Créances privées** : Investissement direct dans une société sous forme de titres de créance. En comparaison aux créances publiques, ces titres ont l'avantage d'offrir un choix d'occasions plus vaste (investir dans des entreprises de moindre envergure qui n'ont pas facilement accès aux marchés des capitaux, par exemple) et une plus grande souplesse pour adapter la structure et les conditions des emprunts.

**Infrastructure** : Investissement direct sous forme de créances ou d'actions dans des biens d'infrastructure comme les aéroports, les routes à péage, les centrales d'énergie renouvelables, etc. Ces placements peuvent comporter des risques de construction de divers niveaux. Ce sont généralement des investissements à très long terme et de taille relativement importante.

**Immobilier privé** : Investissement direct sous forme de créances ou d'actions dans des propriétés immobilières résidentielles ou commerciales de divers secteurs (hôtellerie, bureaux, industries, etc.). Dans le cas des placements sous forme d'actions, les rendements peuvent provenir autant de la plus-value du bien que des revenus de location.

**Fonds de couverture** : Stratégie de placement visant généralement à obtenir des rendements absolus, sans égard à la performance des marchés sous-jacents. Ces stratégies peuvent être à marché neutre, axées sur des événements opportuns ou axées sur la macroéconomie mondiale, entre autres.

Parmi les catégories d'actifs mentionnées ci-dessus, les fonds de couverture se démarquent en investissant essentiellement dans des actifs liquides négociés sur les marchés, comme les actions et les obligations, plutôt que des actifs privés non liquides. Toutefois, parce qu'ils disposent de la souplesse accrue de recourir au levier financier, les fonds de couverture sont en mesure d'appliquer une gamme plus vaste et diversifiée de stratégies, et ne sont pas limités aux stratégies traditionnelles à positions longues.

<sup>1</sup> Preqin Future of Alternatives Report (octobre 2018); Preqin Alternatives in 2020 Report.

<sup>2</sup> Preqin Alternatives in 2020 Report.

## LES CHANGEMENTS À LA RÉGLEMENTATION OUVERT LA VOIE AUX PARTICULIERS

Au début de 2019, les autorités canadiennes en valeurs mobilières ont implanté une modification au Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement (*Règlement 81-102*), qui régit les organismes de placement collectif (OPC) ou fonds communs de placement. Cette modification autorise l'offre d'une nouvelle catégorie d'OPC : les fonds communs de placement alternatifs ou non traditionnels. Par rapport aux produits traditionnels du même ordre, les fonds communs de placement alternatifs confèrent une latitude nettement supérieure en ce qui a trait aux placements et aux options de levier, ce qui leur donne accès aux stratégies de fonds de couverture. Grâce au changement de réglementation, les placements non traditionnels liquides sont désormais à la portée des particuliers du Canada.

### LE MEILLEUR DE DEUX MONDES

Les fonds communs de placement non traditionnels combinent les avantages des fonds de couverture et des fonds communs de placement conventionnels. D'une part, ils conservent une liquidité et une accessibilité élevée, leurs exigences en matière de placement minimum sont faibles et ils font l'objet d'une surveillance réglementaire stricte; d'autre part, ils donnent accès à la gamme de stratégies étendue que peuvent employer les fonds de couverture.

**TABLEAU 1** : Caractéristiques des fonds communs de placement non traditionnels par rapport aux fonds de couverture et aux fonds communs de placement conventionnels

FONDS DE COUVERTURE		FONDS COMMUNS DE PLACEMENT NON TRADITIONNELS		FONDS COMMUNS DE PLACEMENT CONVENTIONNELS
Stratégies de positions longues/courtes, arbitrage, macroéconomie mondiale	→	Stratégies de positions longues/courtes, arbitrage, macroéconomie mondiale		Essentiellement composés de placements traditionnels en actions et obligations, de positions longues uniquement
Offerts aux investisseurs qualifiés		Offerts aux particuliers	←	Offerts aux particuliers
Placement minimum élevé		Placement minimum peu élevé	←	Placement minimum peu élevé
Titres peu liquides et fréquence des rachats peu élevée		Titres très liquides et fréquence des rachats élevée	←	Titres très liquides et fréquence des rachats élevée
Notice d'offre		Prospectus simplifié	←	Prospectus simplifié
Flexibilité illimitée des options de levier (positions courtes, dérivés, emprunts)	→	Flexibilité des options de levier (positions courtes, dérivés, emprunts) jusqu'à concurrence de 300 % de la valeur liquidative du fonds		Flexibilité des options de levier limitée

## LES AVANTAGES DES STRATÉGIES DE FONDS DE COUVERTURE

Intégrées dans un portefeuille, les stratégies de fonds de couverture peuvent procurer plusieurs avantages à l'investisseur.

### 1. POSSIBILITÉS ACCRUES DE TIRER PARTI D'AUTRES SOURCES D'ALPHA

La plus grande souplesse conférée par la nouvelle réglementation relativement au levier financier étend l'éventail des stratégies accessibles aux fonds communs de placement non traditionnels, car elle leur permet d'accroître de façon notable le recours à la vente à découvert, aux dérivés ou aux emprunts à des fins d'investissement. Cet univers de placement élargi multiplie les occasions attrayantes à la portée des gestionnaires de fonds (voir le Tableau 2) pour leur permettre de tirer parti de sources d'alpha non conventionnelles.

**TABLEAU 2 :** Le recours à la vente à découvert et aux dérivés augmente le potentiel d'occasions

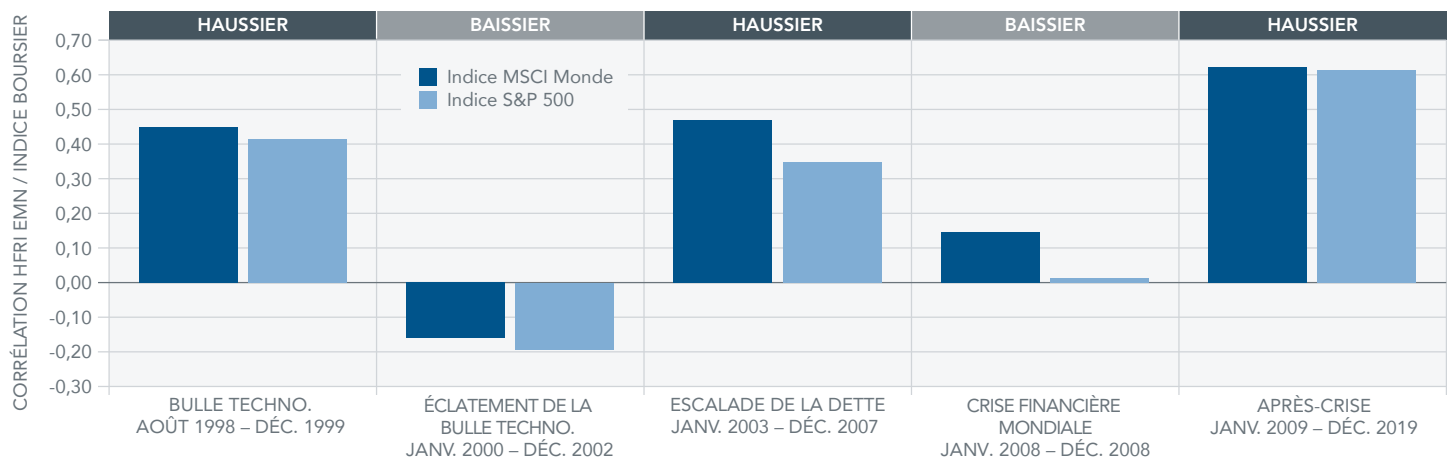


## 2. DIVERSIFICATION DU PORTEFEUILLE

Les stratégies de fonds de couverture ciblent souvent des sources de rendement ayant une faible corrélation avec le marché. Par exemple, il est possible d'adopter une stratégie à marché neutre dont l'objectif est d'obtenir un rendement absolu positif sans égard à la direction du marché sous-jacent – il en résulte généralement un portefeuille très peu exposé à certains risques (notamment au risque de marché) – ou de recourir à une stratégie d'arbitrage de fusion, qui consiste à miser sur l'issue d'un projet de fusion. La faible corrélation entre les positions du portefeuille favorise la diversification et peut se traduire par une diminution de la volatilité du portefeuille et une augmentation des rendements ajustés au risque.

Le Tableau 3 illustre la corrélation entre l'indice HFRI Equity Market Neutral et les indices MSCI Monde et S&P 500 au cours des principaux marchés haussiers et baissiers observés depuis une vingtaine d'années. Les avantages de la diversification conférée par cette stratégie se sont révélés encore plus prononcés pendant les marchés haussiers.

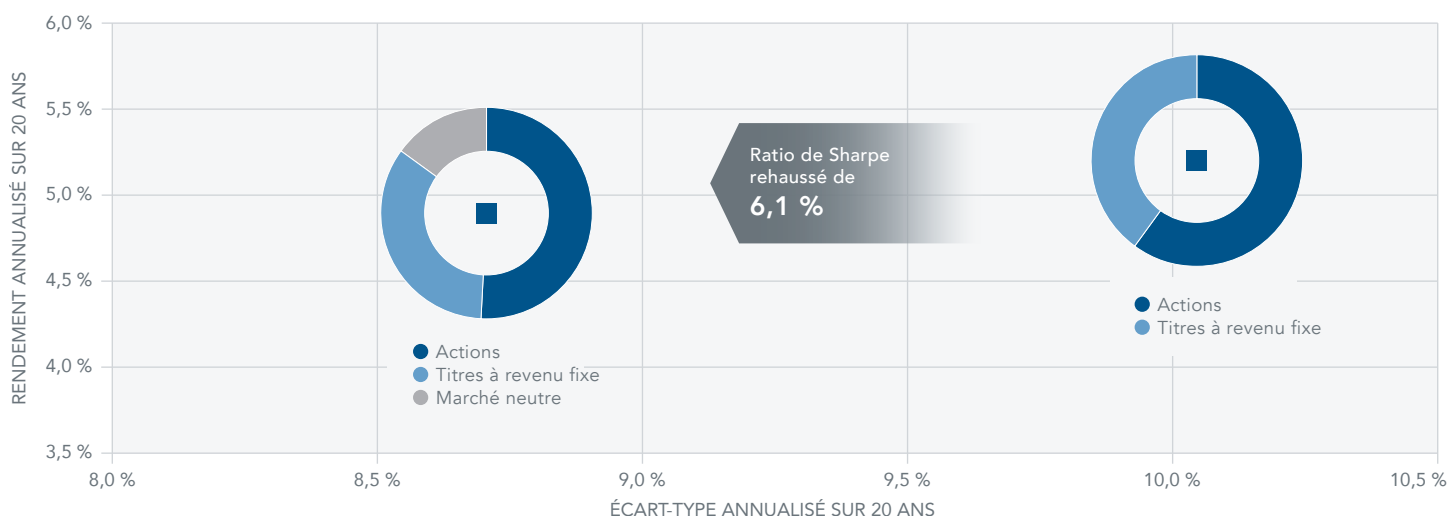
**TABLEAU 3 :** Corrélation historique d'une stratégie à marché neutre en périodes haussières et baissières (1998–2019)<sup>3</sup>



<sup>3</sup> Source : Fidelity Investments Canada s.r.l. Les indices HFRI Equity Market Neutral, MSCI Monde (net) et S&P 500 sont représentés dans leur monnaie de base respective. Les corrélations présentées ci-dessus servent uniquement à illustrer les corrélations historiques de l'indice HFRI Equity Market Neutral et ne reflètent pas la corrélation réelle d'un fonds en particulier. Les indices de fonds de couverture sont établis en fonction de déclarations volontaires de rendements, ce qui peut entraîner un biais favorable. Les indices boursiers ne sont pas ajustés en fonction des frais de placement. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Le rendement des indices ne vise pas à représenter celui d'un Fonds Fidelity. Le rendement passé n'est pas une garantie des résultats futurs.

Le Tableau 4 expose plus précisément l'avantage de la diversification de portefeuille, démontrant qu'en accordant une modeste pondération de 15 % aux stratégies à marché neutre (selon l'indice HFRI Equity Market Neutral) dans un portefeuille traditionnel composé à 60 % d'actions et à 40 % d'obligations, on obtient généralement un meilleur profil risque/rendement sur 20 ans (comme en témoigne le ratio de Sharpe).

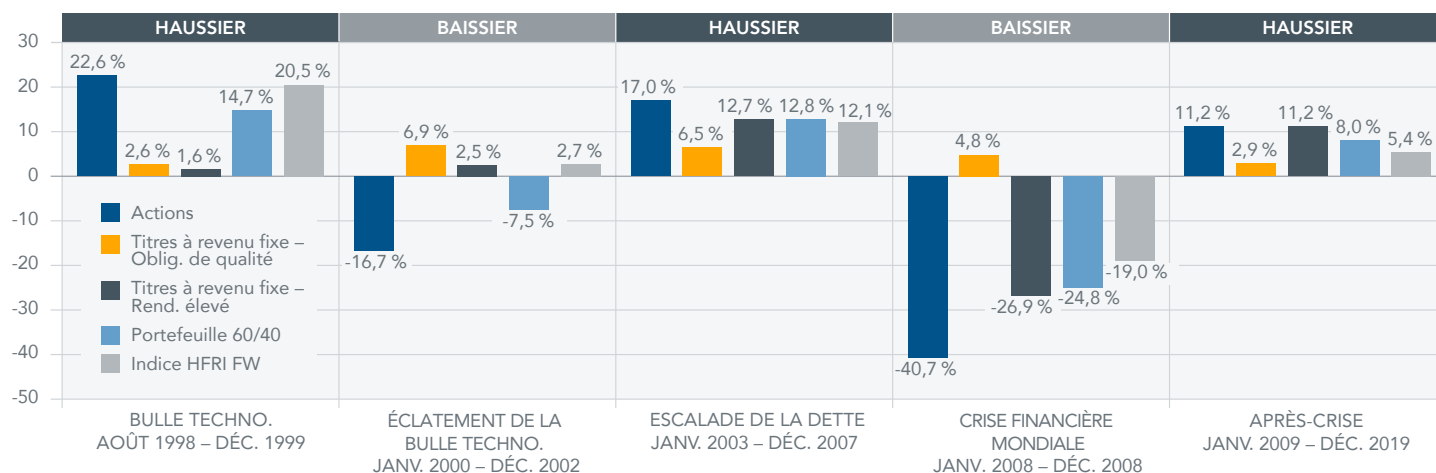
**TABLEAU 4 : Amélioration du profil risque/rendement d'un portefeuille doté d'une position de 15 % à marché neutre<sup>4</sup>**



### 3. PROTECTION EN PÉRIODE DE TUMULTE DES MARCHÉS

Pendant les principaux marchés haussiers observés depuis une vingtaine d'années, les stratégies de fonds de couverture ont généralement procuré des rendements positifs, inférieurs cependant aux rendements boursiers. Lors des principales phases baissières en revanche, les stratégies de fonds de couverture (représentées par l'indice HFRI Fund Weighted Composite) ont dans l'ensemble généré des rendements supérieurs à ceux des actions (Tableau 5).

**TABLEAU 5 : Stratégies de fonds de couverture en marchés haussiers et baissiers (1998–2019)<sup>5</sup>**

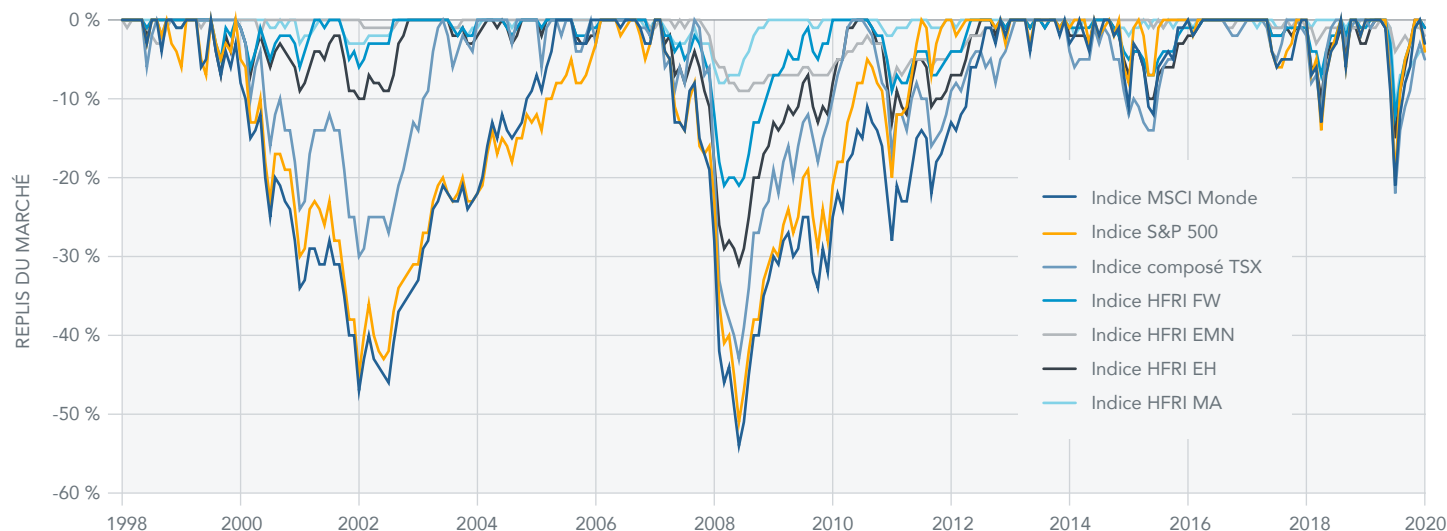


<sup>4</sup> Source : Fidelity Investments Canada s.r.l., au 30 septembre 2020. Les indices HFRI Equity Market Neutral, MSCI Monde (net) et Bloomberg Barclays Global Aggregate sont représentés dans leur monnaie de base respective. Les rendements présentés ci-dessus servent uniquement à illustrer le rendement historique de l'indice HFRI Equity Market Neutral et ne reflètent pas le rendement réel d'un fonds en particulier. Les indices de fonds de couverture sont établis en fonction de déclarations volontaires de rendements, ce qui peut entraîner un biais favorable. Les indices boursiers ne sont pas ajustés en fonction des frais de placement. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Le rendement des indices ne vise pas à représenter celui d'un Fonds Fidelity. Le rendement passé n'est pas une garantie des résultats futurs. Le taux de rendement sans risque utilisé pour calculer le ratio de Sharpe est le rendement des bons du Trésor américain à trois mois dans sa monnaie de base.

<sup>5</sup> Source : Fidelity Investments Canada s.r.l. Indice HFRI Fund Weighted Composite, indice MSCI Monde (net), indice Bloomberg Barclays Global Aggregate et indice Bloomberg Barclays Global High Yield. Le portefeuille 60/40 se compose à 60 % de l'indice MSCI Monde et à 40 % de l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate. Tous les indices sont représentés dans leur monnaie de base respective. Les rendements représentés correspondent aux résultats annualisés des périodes illustrées. Les indices de fonds de couverture sont établis en fonction de déclarations volontaires de rendements, ce qui peut entraîner un biais favorable. Les indices boursiers ne sont pas ajustés en fonction des frais de placement. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Le rendement des indices ne vise pas à représenter celui d'un Fonds Fidelity. Le rendement passé n'est pas une garantie des résultats futurs.

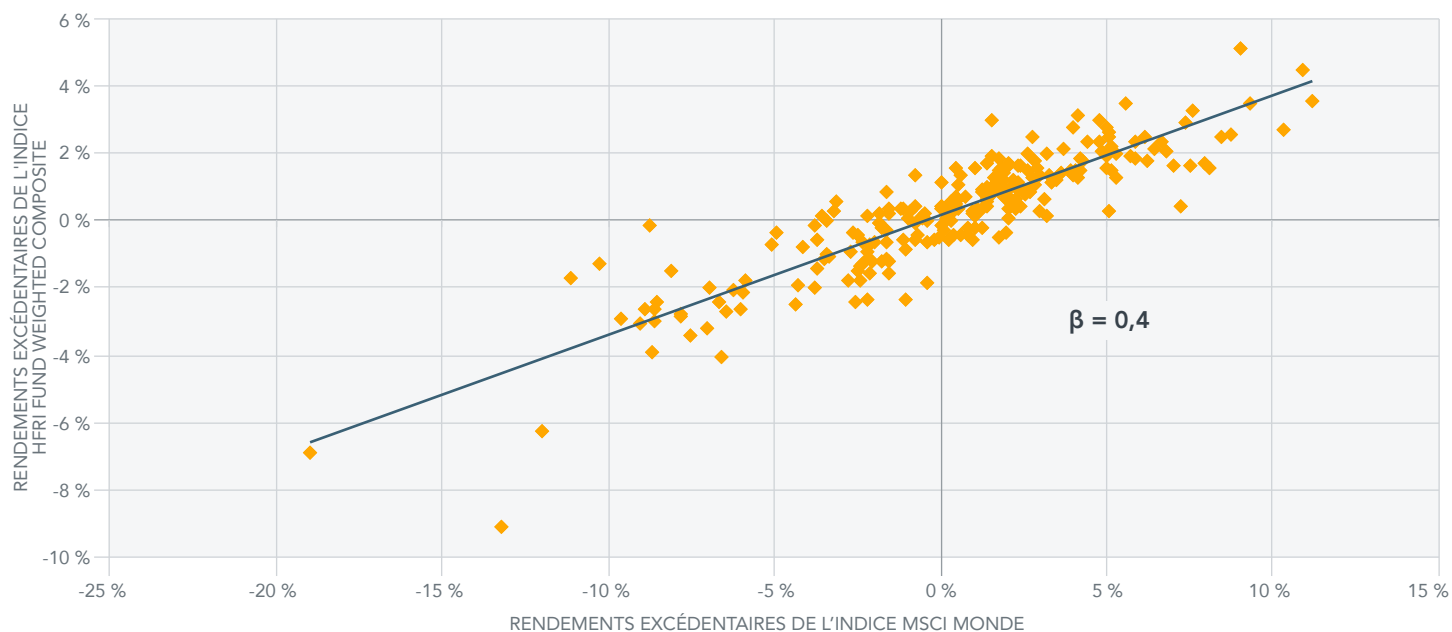
En outre, pendant les phases de turbulences, les stratégies de fonds de couverture ont par le passé enregistré des chutes moins graves que celles des marchés boursiers. Le Tableau 6 illustre les replis cumulatifs de l'indice HFRI Fund Weighted Composite, de l'indice HFRI Equity Market Neutral, de l'indice HFRI Equity Hedge et de l'indice HFRI Merger Arbitrage, en comparaison à ceux de divers indices du marché boursier étendu.

**TABLEAU 6 : Replis historiques – Comparaison entre les fonds de couverture et les indices boursiers<sup>6</sup>**



Les replis moins prononcés s'expliquent en partie par le fait que l'exposition au marché (le bêta) des stratégies de fonds de couverture est, en moyenne, moins élevée. Le Tableau 7 illustre le bêta historique sur 20 ans de l'indice HFRI Fund Weighted Composite.

**TABLEAU 7 : Bêta historique des stratégies de fonds de couverture<sup>7</sup>**

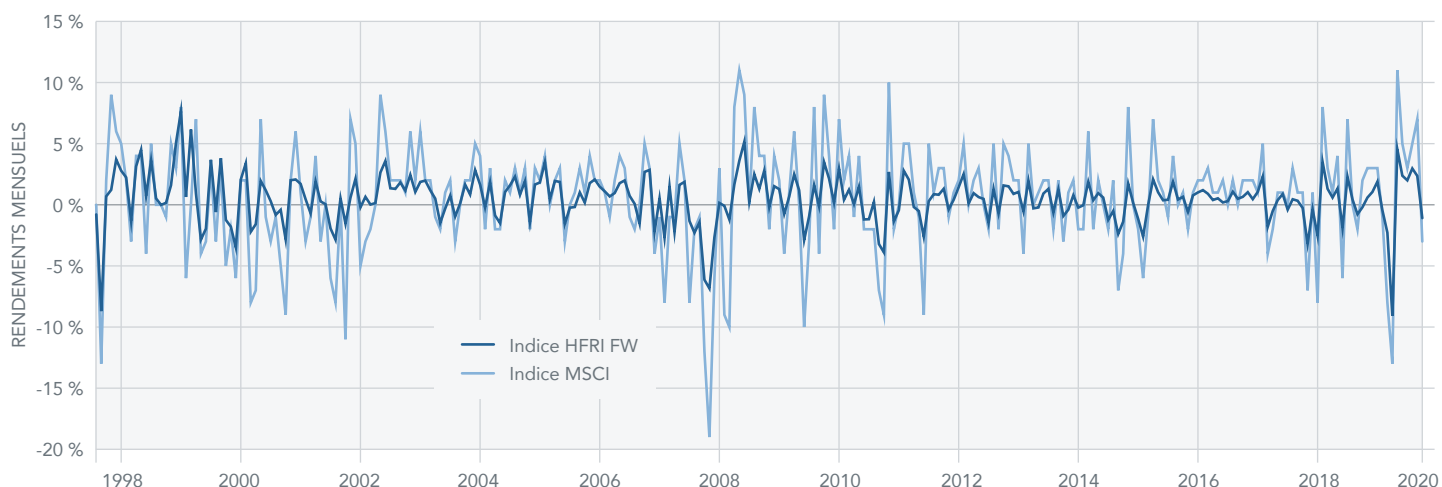


6 Source : Fidelity Investments Canada s.r.l., au 30 septembre 2020. Indice HFRI Fund Weighted Composite, indice HFRI Equity Market Neutral, indice HFRI Equity Hedge, indice HFRI Merger Arbitrage, indice MSCI Monde (net), indice S&P 500 et indice composé plafonné S&P/TSX. Tous les indices sont représentés dans leur monnaie de base respective. Les indices de fonds de couverture sont établis en fonction de déclarations volontaires de rendements, ce qui peut entraîner un biais favorable. Les indices boursiers ne sont pas ajustés en fonction des frais de placement. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Le rendement des indices ne vise pas à représenter celui d'un Fonds Fidelity. Le rendement passé n'est pas une garantie des résultats futurs.

7 Source : Fidelity Investments Canada s.r.l., au 30 septembre 2020. Bêta établi en fonction de la régression selon le rendement mensuel dans la monnaie de base sur une période de 20 ans antérieure au 30 septembre 2020. Le taux sans risque employé correspond au rendement des bons du Trésor américain à trois mois.

Par ailleurs, les stratégies de fonds de couverture témoignent habituellement d'une volatilité des rendements moindre dans ensemble. Le Tableau 8 représente la performance mensuelle au cours des vingt dernières années de l'indice MSCI Monde et de l'indice HFRI Fund Weighted Composite.

**TABLEAU 8 :** Comparaison des rendements mensuels de l'indice HFRI Fund Weighted Composite et de l'indice MSCI Monde<sup>8</sup>



### ÉLÉMENTS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

Les fonds communs de placement non traditionnels peuvent procurer certains avantages aux investisseurs qui désirent ajouter une position complémentaire à leur portefeuille. La pondération optimale des placements non traditionnels varie pour chaque investisseur, selon la nature de son portefeuille, ses objectifs de placement, sa tolérance au risque et la situation de ses placements.

L'investisseur qui envisage les placements non traditionnels doit tenir compte du fait que ces produits varient considérablement en matière de risque et de potentiel de rendement. L'éventail de ces fonds s'étend de ceux qui s'efforcent de maintenir une faible volatilité, peu de corrélation avec le marché et des rendements absolus sans égard à la performance du marché, à ceux qui cherchent à tirer profit d'options de levier plus musclées pour renforcer des participations spéculatives dans certains actifs.

Les stratégies non traditionnelles liquides exposent un portefeuille à de nouveaux risques, habituellement absents dans le cas de placements traditionnels de positions longues uniquement, notamment les risques inhérents à la vente à découvert et aux dérivés. La vente à découvert, par exemple, risque de faire plonger certaines positions en chute libre. Quant aux dérivés, ils peuvent comporter un risque de contrepartie ou un risque découlant d'exigences en matière de marge. Toutefois, le niveau du risque associé à la vente à découvert et aux dérivés peut différer selon la part accordée aux fonds communs de placement non traditionnels et les motifs qui sous-tendent la décision de les intégrer au portefeuille. Il importe que l'investisseur, en consultation avec son conseiller en placements, étudie les risques propres à un fonds avant d'en faire l'acquisition.

<sup>8</sup> Source : Fidelity Investments Canada s.r.l., au 30 septembre 2020. L'indice MSCI Monde et l'indice HFRI Fund Weighted Composite sont représentés dans leur monnaie de base respective; les rendements illustrés sont mensuels.



## Annexe

### PRINCIPAUX OUTILS DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT NON TRADITIONNELS

#### VENTE À DÉCOUVERT

Les gestionnaires de portefeuille effectuent des ventes à découvert lorsqu'ils estiment que le prix d'un titre diminuera. En pratique, il s'agit de vendre sur le marché des titres empruntés, puis de les racheter ultérieurement pour les rendre au courtier. Le but de la manœuvre est de faire un profit qui correspond à la différence entre le produit de la vente des titres et leur rachat, à un prix que l'on espère inférieur, moins les coûts d'emprunt et les frais de transaction.



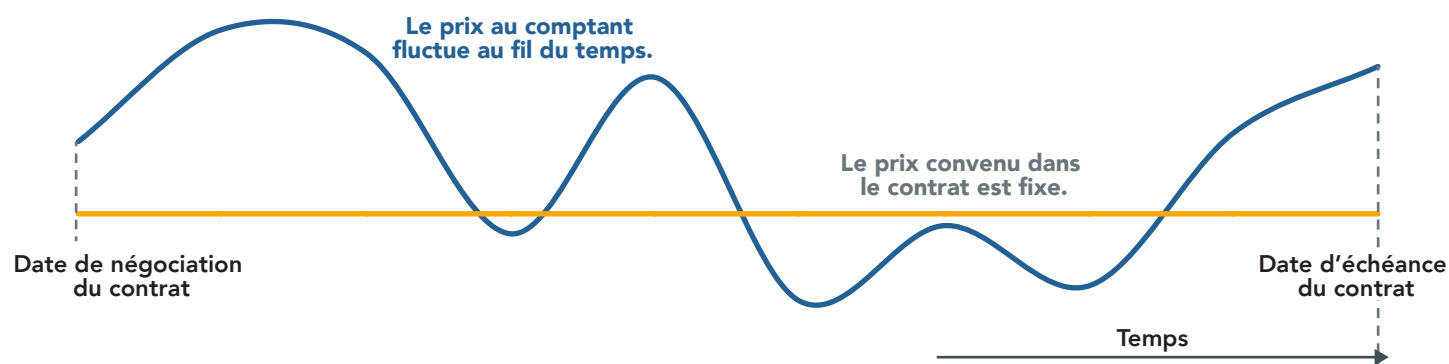
#### DÉRIVÉS

Un dérivé peut être sommairement défini comme tout instrument financier dont la valeur découle d'un ou de plusieurs titres sous-jacents. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture pour réduire le risque d'un portefeuille, ou dans un but spéculatif pour mettre en œuvre une certaine approche de placement. Les dérivés permettent de mieux définir les positions et les rendements ciblés selon des exigences particulières. Les principaux types de dérivés sont les contrats à terme de gré à gré, les contrats à terme standardisés, les contrats d'option et les accords de swap.

#### Contrats à terme de gré à gré/contrats à terme standardisés

Les contrats à terme, de gré à gré ou standardisés, permettent de spéculer sur le prix futur d'un titre sous-jacent. Dans le cas d'un contrat de terme, prendre une position longue consiste à s'engager à acheter le titre sous-jacent à une date future, tandis que prendre une position courte consiste à s'engager à vendre le titre sous-jacent à une date future.

Lors de la négociation du contrat, l'acheteur et le vendeur conviennent du prix auquel le titre sous-jacent sera échangé à une date ultérieure. À l'échéance du contrat, l'acheteur achète le titre au vendeur au prix convenu lors de la négociation du contrat. Dans l'exemple ci-dessous, l'opération est à l'avantage de l'investisseur qui a pris une position longue puisque le prix au comptant du titre à l'échéance du contrat est supérieur au prix convenu et payé.



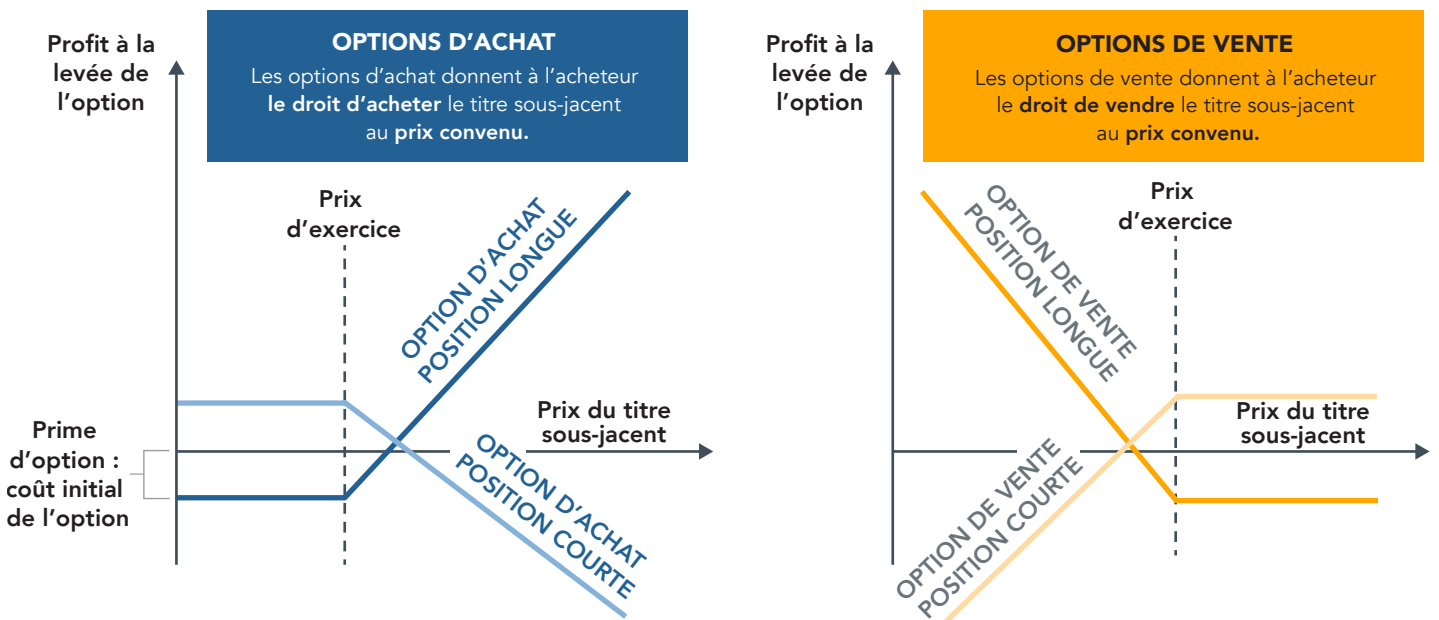
## Contrats d'option

Un contrat d'option confère à l'acheteur (position longue) le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre sous-jacent à un prix convenu d'avance (le prix d'exercice) au cours d'une période précise ou à la date d'échéance du contrat d'option (levée de l'option).

L'option d'achat donne à l'acheteur le droit d'acheter le titre au prix d'exercice; grâce à ce droit, l'acheteur peut acheter le titre sous-jacent à un prix inférieur si son prix courant est supérieur au prix d'exercice.

L'option de vente donne à l'acheteur le droit de vendre le titre au prix d'exercice; grâce à ce droit, l'acheteur peut vendre le titre sous-jacent sans perte si son prix courant est inférieur au prix d'exercice.

Les diagrammes ci-dessous illustrent les profits par rapport au prix du titre sous-jacent selon que l'investisseur prend une position longue ou courte et une option d'achat ou de vente à la date d'exercice. Notez que le profit des positions courtes est de la même ampleur, mais de valeur inverse, que le profit des positions longues correspondantes.



## Accords de swap

Un accord de swap est un contrat en vertu duquel des contreparties conviennent d'échanger une série de paiements contre une autre série de paiements, en fonction d'un montant nominal établi. Les accords de swap peuvent servir à remplacer un type d'exposition par un autre.

Voici quelques exemples des divers types d'accord de swap.

### SWAP DE TAUX D'INTÉRÊT

The diagram shows two stylized human figures representing parties to a swap. A blue arrow points from the left figure to the right figure, labeled 'Versements à taux fixe' (Fixed rate payments). A grey arrow points from the right figure to the left figure, labeled 'Versements à taux variable' (Variable rate payments).

- La personne de gauche paie des versements à taux fixe et reçoit des versements à taux variable.
- Les swaps de taux d'intérêt simples sont fonction des taux LIBOR<sup>1</sup>.
- La fréquence des versements peut varier (semestrielle, trimestrielle, etc.).

<sup>1</sup> Taux des crédits interbancaires pour le financement à court terme perçu par les banques avec une cote de crédit élevée.

### SWAP D'ACTIONS

The diagram shows two stylized human figures representing parties to a swap. An orange arrow points from the left figure to the right figure, labeled 'Versements à taux fixe/variable' (Fixed/variable rate payments). A grey arrow points from the right figure to the left figure, labeled 'Rendement total de l'action' (Total return of the action).

- Les versements d'une des parties sont fonction des rendements d'une action ou d'un indice, tandis que les versements de l'autre partie sont fonction d'un taux fixe, d'un taux variable ou du rendement d'une autre action.

### SWAP DE DEVISES

The diagram shows two stylized human figures representing parties to a swap. A dark grey arrow points from the left figure to the right figure, labeled 'Versements d'intérêts en devise 1' (Interest payments in currency 1). A lighter grey arrow points from the right figure to the left figure, labeled 'Versements d'intérêts en devise 2' (Interest payments in currency 2).

- Deux contreparties conviennent d'échanger de futurs versements d'intérêts dans des devises différentes.
- L'accord peut se faire dans des combinaisons de versements à taux fixe/fixe, variable/fixe ou variable/variable.

### SWAP SUR DÉFAILLANCE

The diagram shows two stylized human figures representing parties to a swap. A blue arrow points from the left figure to the right figure, labeled 'Versements de prime' (Premium payments). A grey arrow points from the right figure to the left figure, labeled 'Perte sur créance en cas de défaillance' (Loss on debt in case of default).

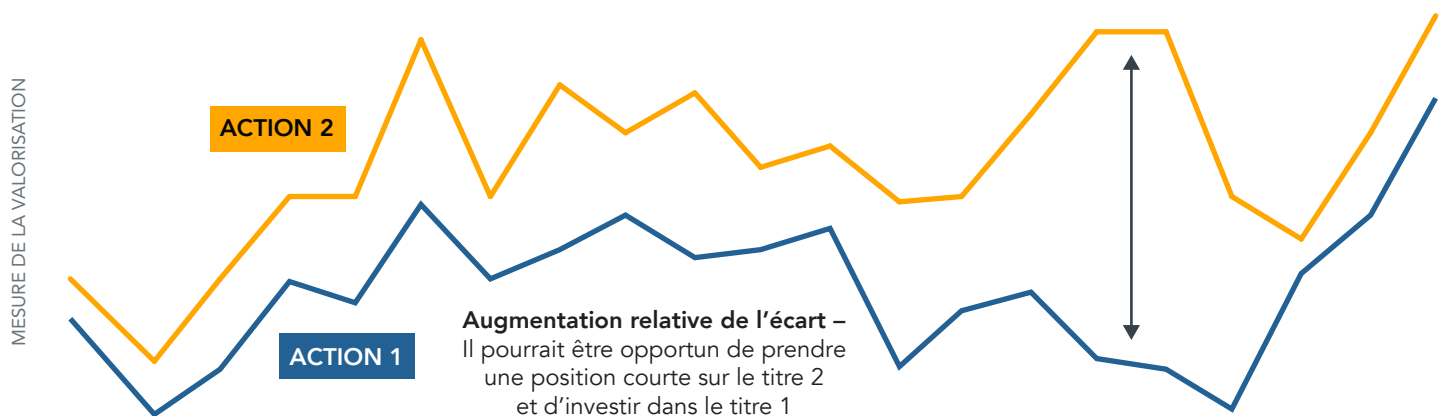
- Une des parties, celle qui achète la protection, paie une prime fixe à l'autre partie, qui convient de couvrir toute perte en capital en cas de défaillance de l'obligation sous-jacente.

## PRINCIPALES STRATÉGIES DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT NON TRADITIONNELS

### POSITIONS LONGUES/COURTES

Une stratégie de positions longues/courtes consiste à acheter des titres sous-évalués (par exemple une action) et à vendre des titres surévalués. Idéalement, la valeur de la position longue augmentera, et celle de la position courte diminuera. Le montant relatif des positions longues et courtes peut varier; par exemple, une stratégie « 130/30 » signifie que pour chaque position courte de 30 \$, le fonds dispose de 130 \$ en position longue.

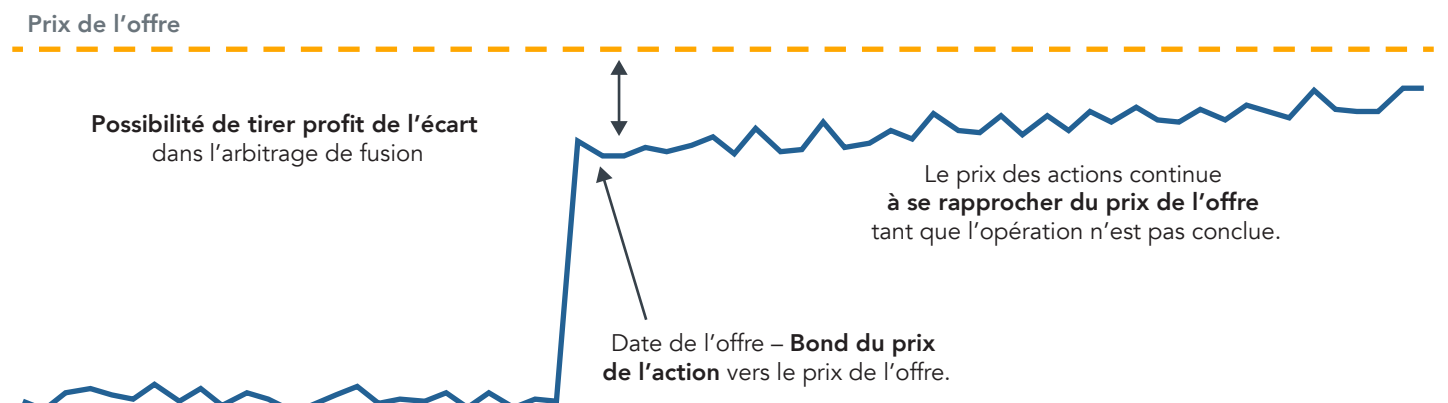
Les stratégies de positions longues/courtes peuvent exploiter la valeur relative, c'est-à-dire tirer profit de la sous-évaluation relative entre deux titres (diagramme ci-dessous). Parmi les critères de sélection, les deux titres peuvent avoir une exposition similaire à un marché (donc un bêta similaire), de sorte que la position nette globale présente un bêta de marché faible, permettant ainsi à l'investisseur de cibler des rendements distincts.



### ARBITRAGE DE FUSION

Une stratégie d'arbitrage de fusion, qui consiste à spéculer sur la réussite d'un projet de fusion/acquisition, est une forme de placements axés sur des événements. Généralement, lorsqu'une société est ciblée par une offre de prise de contrôle, le prix courant de son action ne correspond pas entièrement à celui de l'offre de l'acquéreur potentiel; cette différence reflète la probabilité que l'opération de fusion/acquisition ne se concrétise pas.

Si l'acquéreur offre d'acheter la société ciblée en liquide, le gestionnaire de portefeuille peut acheter des actions de cette société et faire un profit lorsque la concrétisation de l'opération devient de plus en plus tangible. Si l'acquéreur offre d'acheter la société ciblée avec ses propres actions, le gestionnaire de portefeuille peut acheter des actions de cette société et vendre à découvert des actions de l'acquéreur. Ainsi, l'exposition est restreinte à l'écart entre les actions et permet de faire un profit lorsque l'écart diminuera à la conclusion de l'opération.



### **ARBITRAGE DE STRUCTURE DE CAPITAL**

L'arbitrage de structure de capital cherche à tirer profit de la différenciation des prix de divers instruments émis par la même entité. Par exemple, si un gestionnaire de portefeuille estime que les créances de premier rang d'une société sont sous-évaluées par rapport à celles de second rang (qui seront réglées après les autres en cas de faillite), il peut décider d'acheter des créances de premier rang et de vendre à découvert celles de second rang. Étant donné que le rendement et le prix sont inversement liés, cette position sera avantagée si la différence entre le rendement de ces deux titres s'accroît.

### **MACROÉCONOMIE MONDIALE**

Une stratégie macroéconomique mondiale repose sur la projection d'événements à grande échelle reliés aux économies nationales et aux relations internationales, selon une méthode systématique ou basée sur les paramètres fondamentaux. Habituellement, cette stratégie fait appel à des projections et des analyses portant sur les taux d'intérêt, les taux de change, les marchandises, le commerce international, les politiques gouvernementales et d'autres grands facteurs systématiques. Une application courante de cette stratégie consiste à miser sur la valeur relative de devises, de marchandises ou de taux d'intérêt de dettes souveraines.

### **STRATÉGIE DE VOLATILITÉ**

Une stratégie de volatilité consiste à spéculer sur la fréquence et l'envergure des mouvements futurs de divers marchés d'actifs. La mise en place d'une stratégie de volatilité peut prendre différentes formes, notamment celles de positions pertinentes par contrats d'option et de swap.

### **ARBITRAGE CONVERTIBLE**

Habituellement, l'arbitrage convertible consiste à acheter un titre convertible, soit généralement une obligation que l'investisseur peut, à sa discrétion, convertir en action, et à vendre à découvert l'action ordinaire sous-jacente. Le but de cette stratégie est de tirer profit de la sous-évaluation du titre convertible.

### **MULTIPLES STRATÉGIES**

Cette expression qualifie un fonds qui intègre diverses stratégies de placement.

## Définition des indices

### **INDICE BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL AGGREGATE**

Mesure phare des obligations de qualité mondiales de 24 marchés en monnaie locale. Cet indice de référence en multiples devises représente des bons du Trésor, des titres liés à un gouvernement, des obligations de sociétés et des obligations à taux fixe titrisées émis sur des marchés développés et des marchés émergents.

### **INDICE BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL HIGH YIELD**

Mesure phare en multiples devises du marché mondial des titres de créance à rendement élevé. Cet indice regroupe les indices U.S. High Yield, Pan-European High Yield et Emerging Markets (EM) Hard Currency High Yield.

### **INDICE COMPOSÉ PLAFONNÉ S&P/TSX**

Indice qui impose une pondération maximum de 10 % à toutes les sociétés qui constituent l'indice composé S&P/TSX. L'indice composé S&P/TSX représente environ 95 % du marché boursier canadien.

### **INDICE HFRI EQUITY HEDGE**

Indice mondial équi pondéré en dollars américains. Il se base sur des rendements après déduction de tous les frais. Les fonds de fonds de couverture sont exclus. Si un fonds dans un indice est liquidé ou fermé, le rendement de ce fonds sera inclus dans l'indice HFRI jusqu'à la dernière mise à jour du rendement déclaré du fonds. Cet indice représente les fonds de couverture qui maintiennent à la fois des positions longues et des positions courtes, essentiellement en actions et dérivés sur actions.

### **INDICE HFRI EQUITY MARKET NEUTRAL**

Indice mondial équi pondéré en dollars américains. Il se base sur des rendements après déduction de tous les frais. Les fonds de fonds de couverture sont exclus. Si un fonds dans un indice est liquidé ou fermé, le rendement de ce fonds sera inclus dans l'indice HFRI jusqu'à la dernière mise à jour du rendement déclaré du fonds. Cet indice représente les fonds

de couverture dont l'exposition nette aux marchés boursiers caractéristique ne dépasse pas 10 %, en position longue ou courte.

### **INDICE HFRI FUND WEIGHTED COMPOSITE**

Indice mondial équi pondéré représentant plus de 1 400 fonds de couverture gérés par une seule personne, qui relève de la base de données HFR. Les fonds participants déclarent la performance mensuelle, déduction faite des frais, en dollars américains et gèrent un actif d'au moins 50 millions de dollars ou ont démontré une performance active pendant 12 mois. L'indice HFRI Fund Weighted Composite n'inclut aucun fonds de fonds de couverture.

### **INDICE HFRI MERGER ARBITRAGE**

Indice mondial équi pondéré en dollars américains. Il se base sur des rendements après déduction de tous les frais. Les fonds de fonds de couverture sont exclus. Si un fonds dans un indice est liquidé ou fermé, le rendement de ce fonds sera inclus dans l'indice HFRI jusqu'à la dernière mise à jour du rendement déclaré du fonds. Cet indice représente les fonds de couverture dont la stratégie de placement cible principalement les occasions relatives aux actions et aux instruments liés aux actions de sociétés actuellement engagées dans une transaction d'affaires.

### **INDICE MSCI MONDE (NET)**

Indice représentant les titres de sociétés à moyenne et à grande capitalisation de 23 pays des marchés développés. L'indice comprend 1 651 sociétés et représente environ 85 % de la capitalisation boursière ajustée en fonction du flottant de chaque pays.

### **INDICE S&P 500**

Indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière et ajusté en fonction du flottant qui comprend 500 grandes sociétés et représente environ 80 % de la capitalisation boursière des États-Unis.

Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller en placements ou visitez le site [fidelity.ca/strategiesalternatives](https://www.fidelity.ca/strategiesalternatives)

Dans ce document, l'expression « fonds de couverture » est utilisée pour désigner un fonds du marché dispensé qui n'est pas tenu d'offrir ses actions ou ses parts aux termes d'un prospectus.

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB non traditionnel peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB non traditionnel avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB non traditionnels ne sont pas garantis. Leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Le présent document est fourni à titre d'information seulement. Il ne vous est pas présenté dans le cadre d'une offre relative aux titres décrits aux présentes, ni comme une recommandation, sollicitation ou offre de vente de titres de tout fonds. Le présent document ne doit en aucun cas être interprété comme une notice d'offre, un prospectus, une publicité ou un appel public à l'épargne relatif aux titres décrits aux présentes. Aucune commission des valeurs mobilières ni aucune autorité similaire au Canada ne se sont prononcées sur le présent document ou sur la qualité des titres décrits aux présentes. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

Certaines déclarations formulées dans ce commentaire peuvent contenir des énoncés prospectifs de nature prévisionnelle pouvant inclure des termes tels que « prévoit », « anticipe », « a l'intention », « planifie », « croit », « estime » et d'autres expressions semblables ou leurs versions négatives correspondantes. Les énoncés prospectifs s'appuient sur des attentes et prévisions visant des facteurs généraux pertinents liés à la situation économique, au contexte politique et aux conditions du marché, comme les taux d'intérêt, et supposent qu'aucun changement n'est apporté au taux d'imposition en vigueur ni aux autres lois ou législations gouvernementales applicables. Les attentes et les prévisions à l'égard d'événements futurs sont intrinsèquement soumises, entre autres, aux risques et incertitudes parfois imprévisibles, et peuvent, par conséquent, se révéler incorrectes à l'avenir. Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie des rendements futurs, et les événements réels pourraient être substantiellement différents de ceux anticipés ou projetés dans les énoncés prospectifs. Certains éléments importants peuvent contribuer à ces écarts, y compris les facteurs généraux liés à la situation économique, au contexte politique et aux conditions du marché en Amérique du Nord ou ailleurs dans le monde, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et les marchés des capitaux mondiaux, la concurrence commerciale et les catastrophes. Vous devez donc éviter de vous fier indûment aux énoncés prospectifs. En outre, nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ces énoncés à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de la concrétisation d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit.

Les graphiques et les tableaux sont uniquement présentés à titre d'exemples et ne visent pas à refléter les valeurs ni les rendements futurs d'un placement dans un fonds ou dans un portefeuille, quel qu'il soit. Toute stratégie de placement doit être évaluée en fonction des objectifs de placement et de la tolérance au risque de l'investisseur. Fidelity Investments Canada s.r.l., ses sociétés affiliées et les entités qui lui sont apparentées ne peuvent être tenues responsables des erreurs ou omissions éventuelles, ni des pertes ou dommages subis.

La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements varient, plus l'écart-type est élevé. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, que la volatilité historique est plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds.

Le ratio de Sharpe est une mesure des rendements ajustés au risque que l'on obtient en divisant le rendement excédentaire d'un portefeuille sur un taux sans risque par son écart-type.

© 2020 Fidelity Investments Canada s.r.l. Tous droits réservés. Fidelity Investments est une marque déposée de Fidelity Investments Canada s.r.l. Les marques de commerce de tierces parties appartiennent à leur propriétaire respectif.